

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 5 juillet au 11 juillet 2019

Tunisie :

- Mercredi 10 juillet 2019, la Tunisie est parvenue à lever 700 millions d'euros sur les marchés internationaux (maturité de 7 ans ; taux d'intérêt de 6,375%).
- L'ambassadeur de l'Union Européenne à Tunis, M. Patrice Bergamini, a accordé une interview au journal *Le Monde Afrique*, dans laquelle il dénonce « les positions d'ententes et de monopoles » en Tunisie.
- Le troisième dialogue macroéconomique franco-tunisien s'est tenu à Tunis, mercredi 10 juillet 2019, au siège du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI).
- Un nouveau round des négociations salariales dans la fonction publique a débuté jeudi 11 juillet 2019 entre la principale organisation syndicale et le gouvernement.
- Les recettes touristiques cumulées ont augmenté de +42,5 % sur le premier semestre 2019 selon la Banque Centrale de Tunisie (BCT).
- Selon le ministre de l'Agriculture M. Samir Taieb, la récolte de céréales avoisinera les 24 millions de quintaux pour la saison 2019, soit une hausse de +70,2 % par rapport à la saison 2018.
- Le 8 juillet 2019, un Fonds multi-bailleur nommé « Moussanada », administré par la Banque Mondiale, a accordé un don d'un montant de 2,13 M USD à la Tunisie, dédié au processus de décentralisation.

Libye :

- La Compagnie pétrolière nationale libyenne (National Oil Corporation) s'est félicitée de la reconnaissance par le maréchal Haftar de sa légitimité et de son droit exclusif à exporter du pétrole.
- Le 3ème forum bancaire annuel libyen s'est tenu à Tunis les 11 et 12 juillet 2019.

TUNISIE

- Mercredi 10 juillet 2019, la Tunisie est parvenue à lever 700 millions d'euros sur les marchés internationaux (maturité de 7 ans ; taux d'intérêt de 6,375%).

Au terme d'une mission à New-York d'une délégation tunisienne conduite par le Ministre des Finances, M. Ridha Chalghoum, et le Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), M. El Abassi, visant à aller à la rencontre des investisseurs et des gestionnaires de fonds, la Tunisie est parvenue à lever, mercredi 10 juillet 2019, près de 700 M EUR d'un emprunt obligataire sur les marchés internationaux. Cette émission est considérée comme une réussite, le montant étant plus élevé, la maturité plus longue et le taux d'intérêt plus faible que lors de la sortie précédente en octobre 2018 (en lien avec l'assouplissement actuel des conditions de financement sur le marché financier international). Ainsi, le montant de l'Eurobond est supérieur de 200 M EUR à celui d'octobre 2018, sa maturité est de 7 ans (contre 5 ans en octobre 2018) et son taux d'intérêt est de 6,375% (contre 6,75% la fois précédente). En outre, la levée de fonds a rencontré un franc succès : le nombre d'offres s'élevait à 182 (contre 120 en octobre 2018) et les investisseurs ont offert à la Tunisie la possibilité d'emprunter jusqu'à 2 200 M EUR, soit plus de trois fois le montant de l'émission. Pour rappel, après avoir approuvé la demande du gouvernement de sortir sur les marchés internationaux le 22 mai 2019, la Commission des finances de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) lui avait adressé trois recommandations : (i) la valeur totale de l'emprunt ne devait pas dépasser 800 M USD, avec possibilité de l'émettre en plusieurs fois, (ii) le remboursement du montant de l'emprunt devra s'effectuer en plusieurs tranches, (iii) la durée de la période de remboursement doit être supérieure à cinq ans. Cet emprunt obligataire était devenu impératif pour la Tunisie afin de faire face aux besoins de financement du budget de 2019 (qui s'élèvent à près de 10,1 Mds TND sur l'année). Il aurait aussi pour objectif de restaurer le niveau des réserves en devises de la BCT.

- L'ambassadeur de l'Union Européenne à Tunis, M. Patrice Bergamini, a accordé une interview au journal *Le Monde Afrique*, dans laquelle il dénonce « les positions d'ententes et de monopoles » en Tunisie.

Lors d'un [entretien accordé au Monde Afrique](#), publié mercredi 10 juillet 2019, l'ambassadeur de l'Union Européenne (UE), M. Patrice Bergamini, a évoqué un certain nombre de sujets d'actualité en Tunisie. Il faudra selon lui que le gouvernement en place après les élections « fixe des priorités stratégiques et économiques claires », en disposant « d'une majorité stable et solide ». M. Patrice Bergamini considère que cela n'a « pas été le cas ces trois dernières années ». Il a en outre critiqué « les positions d'ententes et de monopoles » en Tunisie, citant le cas de l'huile d'olive et ajoutant que « certains groupes familiaux n'ont pas intérêt à ce que de jeunes opérateurs tunisiens s'expriment et percent ». En plus d'être un « frein à l'émergence de nouveaux opérateurs économiques », ces positions monopolistiques sont une « porte ouverte à la corruption, aux prébendes et au marché noir ». L'ambassadeur de l'UE à Tunis a également fait part de son inquiétude concernant le « refus du système d'évoluer économiquement ». A titre illustratif, l'Accord de Libre-Echange Complet et Approfondi (ALECA) serait attaqué en Tunisie « sur des arguments infondés, mal renseignés ou de mauvaise foi ». Enfin, l'UE a selon lui un rôle à jouer en cas de « dégradation accrue de la situation régionale » dans le sens où elle doit « veiller à ce que la Tunisie soit la mieux équipée possible – socialement, politiquement, économiquement ». Ainsi, M. Bergamini a rappelé que sur la période 2016-2020, l'UE a octroyé 300 M EUR par an à la Tunisie.

- Le troisième dialogue macroéconomique franco-tunisien s'est tenu à Tunis, mercredi 10 juillet 2019, au siège du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI).

Mercredi 10 juillet 2019 a eu lieu le troisième dialogue macroéconomique franco-tunisien au siège du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI). La délégation française était menée par M. Arnaud Buissé, chef du Service des Politiques Publiques (SPP) de la Direction générale du Trésor, et la délégation tunisienne

était conduite par Mme Raja Boulabiar, directrice des prévisions économiques (DGP) au MDICI. Lors de cette session, quatre principaux volets ont été évoqués: *i/* la situation et les prévisions économiques (points positifs : la reprise de la production du phosphate, l'ouverture du gisement de gaz naturel Nawara fin 2019, des récoltes de céréales jugées « exceptionnelles », l'effet bénéfique des réformes structurelles mises en œuvre ; points négatifs : le risque d'une nouvelle dégradation de l'environnement régional, le risque d'une nouvelle hausse des prix des hydrocarbures, la baisse de la demande extérieure adressée à la Tunisie) ; *ii/* le secteur de l'énergie, point durant lequel la partie tunisienne a annoncé la présentation de sa « stratégie carbone » en décembre 2019 visant à développer une « croissance verte » dans le pays ; *iii/* le rendement du capital physique en Tunisie (la partie tunisienne a précisé que si l'on observait une baisse du rendement de l'investissement depuis 2011, ce dernier devrait augmenter à partir de 2026 grâce aux réformes structurelles mises en œuvre) ; *iv/* les finances publiques et les défis de l'ajustement, point durant lequel la partie tunisienne a insisté sur le caractère soutenable de la dette publique.

- *Un nouveau round des négociations salariales dans la fonction publique a débuté jeudi 11 juillet 2019 entre la principale organisation syndicale et le gouvernement.*

Les négociations salariales dans la fonction publique ont démarré jeudi 11 juillet 2019, au Palais de la Kasbah, entre une délégation du bureau exécutif de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) et le gouvernement. La délégation gouvernementale était composée du ministre des Affaires sociales, M. Mohamed Trabelsi, du ministre de la Fonction publique et de la modernisation de l'Administration et des politiques publiques, M. Kamel Morjane, ainsi que du secrétaire général du gouvernement, M. Riadh Mouakher. Pour la délégation syndicale, elle était composée de M. Monoem Amira, M. Slaheddine Selmi et M. Kamel Saâd. Des majorations salariales spécifiques ont été évoquées, au profit des architectes, des ingénieurs, des enseignants universitaires et des médecins. Cela se justifierait par le fait que ces secteurs d'activité subissent une fuite des cerveaux importante.

- *Les recettes touristiques cumulées ont augmenté de +42,5 % sur le premier semestre 2019 selon la Banque Centrale de Tunisie (BCT).*

Les recettes touristiques cumulées au cours du premier semestre 2019 ont progressé de +42,5% en glissement annuel à 1,98 Md TND (609,2 M EUR), selon les données publiées par la BCT. En outre, le nombre de touristes étrangers sur le 1^{er} semestre 2019 a augmenté de +16,7% en glissement annuel à 3,774 millions de visiteurs. Cette hausse a concerné essentiellement les touristes Maghrébins (+18,3%) et Européens (+22%), notamment les Britanniques (+119%) et les Français (+26,2%).

- *Selon le ministre de l'Agriculture M. Samir Taieb, la récolte de céréales avoisinera les 24 millions de quintaux pour la saison 2019, soit une hausse de +70,2 % par rapport à la saison 2018.*

L'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI) prévoit une récolte des céréales fructueuse en 2019 : elle atteindrait 24 millions de quintaux sur l'année, soit +70,2% par rapport à 2018. Cela devrait permettre à la Tunisie de réduire ses importations céréalières de 69,2 M USD (61,5 M EUR) alors que les importations de blé dur, blé tendre et d'orge de la Tunisie s'élevaient en 2018 à 640,6 M USD (542,2 M EUR). La récolte de 2019 se déclinerait en 11,733 millions de quintaux de blé dur, 1,853 million de quintaux de blé tendre et 7,735 millions de quintaux d'orge, selon l'ONAGRI. Pour rappel, le déficit de la balance alimentaire, qui a atteint 502 M TND en 2018 selon l'Institut National de la Statistique (INS), représentait 2,6 % du déficit commercial total de la Tunisie pour cette même année.

- *Le 8 juillet 2019, un Fonds multi-bailleur nommé « Moussanada », administré par la Banque Mondiale, a accordé un don d'un montant de 2,13 M USD à la Tunisie, dédié au processus de décentralisation.*

Lundi 8 juillet 2019, M. Zied Ladhari, ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale, et Mme Marie-Françoise Marie-Nelly, directrice de la Banque Mondiale (BM) pour la région Afrique du Nord et Moyen-Orient, ont signé un accord de subvention d'un montant de 2,13 M USD en faveur du processus de décentralisation en Tunisie. Le Fonds « Moussanada », composé de la BM, de l'Union Européenne, du Royaume-Uni et de la Suisse, a financé ce don, qui s'étend sur douze mois, et vise à améliorer les services dans les communes par de meilleures infrastructures et par l'achat d'équipements. Pour rappel, la BM est proche actuellement du seuil limite autorisé d'intervention en Tunisie. Son portefeuille dans le pays s'élève à 2 Mds USD au total, dont la moitié environ correspond à des projets récents.

LIBYE

- *La Compagnie pétrolière nationale libyenne (National Oil Corporation) s'est félicitée de la reconnaissance par le maréchal Haftar de sa légitimité et de son droit exclusif à exporter du pétrole.*

[Dans un communiqué officiel](#) publié le 5 juillet 2019, la National Oil Corporation (NOC) s'est félicitée du fait que le maréchal Haftar reconnaisse à la fois sa légitimité et son droit exclusif à exporter du pétrole. Par ailleurs, la NOC appelle au démantèlement d'une institution parallèle à Benghazi, l'accusant de vendre de manière illicite et au rabais du pétrole libyen.

- *Le 3^{ème} forum bancaire annuel libyen s'est tenu à Tunis les 11 et 12 juillet 2019.*

Le 3^{ème} forum bancaire annuel libyen a eu lieu les 11 et 12 juillet 2019 à Tunis. Il fait suite aux éditions 2017 et 2018. Les sessions du Forum traitaient des derniers développements des technologies financières dans le monde, ainsi que des législations connexes. Plus en détail, il s'agissait des thèmes suivants : *(i)* les nouvelles techniques d'automatisation des opérations bancaires, *(ii)* la technologie blockchain et son rôle dans le secteur bancaire ; *(iii)* la création des lois pour les banques virtuelles et la modernisation de la réglementation libyenne sur les paiements électroniques ; *(iv)* le rôle des compagnies d'assurance dans la sécurisation des transactions bancaires ; *(v)* l'amélioration de la cybersécurité dans le secteur bancaire ; *(vi)* la création de fonds de capital-risque. La situation de la Libye dans ces domaines a été évoquée, ainsi que les mesures qu'elle doit prendre pour suivre le rythme de développement de ces technologies financières dans le monde.